



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accompagnement des proches de malades alcooliques

Question écrite n° 21028

Texte de la question

M. Jérôme Lambert attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'impuissance, la solitude et la détresse des familles et des proches des malades alcooliques, interpellé sur ces difficultés majeures par une habitante de la circonscription dont il est l'élu. La mise en œuvre d'un réel accompagnement de l'entourage du malade par les pouvoirs publics est capitale. L'implication des proches aidants doit être reconnue de santé publique et, à ce titre, soutenue. Ainsi pourraient se mettre en place un accès téléphonique national de plateforme en capacité de lister les structures d'accueil, les associations d'écoute et d'entraide ; des actions de formations et de soutien aux aidants ; une meilleure accessibilité aux soins tant physiques que psychologiques ou pathologiques reconnus comme conséquences collatérales de la maladie de l'alcool. Une campagne d'information auprès des organismes de santé, de justice et d'éducation au profit des proches compléterait utilement ces premières mesures. Aussi, il souhaiterait connaître les dispositions que le Gouvernement entend prendre pour répondre à la souffrance et aux nécessaires besoins des proches du malade alcoolique.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Lambert](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21028

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2019](#), page 6025

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)